LES OFFICIELS

Direction de l'Organisation :

Président d'Honneur :	Gérard LORGEOUX
Président :	Gabriel BERTHELOT
Vice-président, délégué aux partenaires ;	Patrick GUEGAN
Vice-président, délégué à la sécurité :	Christian JOSSO
Secrétaire Général :	Hugues JEHANNO
Secrétaire Général Adjoint :	Cédric JOSSO
Trésorière Générale :	Annie LE DAIN
Trésorière Générale Adjointe :	Françoise BONNO
Responsable Organisation Sportive :	Romain MORICE
Responsable Hébergement et Restauration :	Christophe LE DASTUMER
Responsable Véhicules :	Pascal MOREAU
Responsables Animations :	Régis LAMOUR
Responsable Communication :	Bernard CATEL
Responsable Technique Départ :	Dominique LORIC
Responsable Technique Arrivée :	Henri MOREAC
Responsable Fléchage :	Emile LE GALLIC
Responsable Distribution Classements :	Jean-Michel MOREAC
Responsable Signaleurs :	Françoise BONNO
Responsable Soirée Gala - Espace VIP :	Marianne GUILLARD

Direction de la Course :

Directeur de l'Epreuve :	Gabriel BERTHELOT
Directeur de l'organisation sportive :	Romain MORICE
Président du Jury :	Oronzo SIMEONE (ITALIE)
Commissaires Titulaires :	Henri PECQUENARD
	Jacky TARENNE
Juge à l'Arrivée :	Mickaël ROUZIERE
Chronométreurs Officiels :	Lionel CARADEC
	Ludovic DUCLOYER
Commissaires Moto :	Philippe CESCATTI
	Dominique TREMAUDAN
Agent de contrôle antidopage :	Daniel MARCOUX
Infos Course :	Katell GUEGUEN
Moto-Infos :	L'ECHAPPEE
Ardoisier :	Julien GLOAGUEN
Régulateur :	Christophe LE DASTUMER
Médecin :	Dr Anne LE MOING

Organisation :

Animateurs officiels:	Damien MARTIN
	Philippe LE MAIRE
	Michel GELIZE
Photo-finish - Classements :	MATSPORT
Permanence - Salle de Presse :	Morgane GARNIER
	Yann ROBIC
Liaisons radios :	L'ECHAPPEE
Sécurité de l'épreuve :	GENDARMERIE NATIONALE (5)
	ABEC (12)
Voitures Assistance Neutres (3) :	L'ECHAPPEE (2), CD 56 (1)
Ambulances (2) :	Ambulances RAULT

Les Étapes

Samedi 24 mai : ➢ MALACHAPPE PLUVIGNER - BREC'H

Dimanche 25 mai : ➢ REGUINY - NAIZIN (Contre la montre individuel)

➢ COLPO - LOCMINÉ

Le Trophée Centre Morbihan est organisé

En partenariat avec :

Avec le concours de :

Remerciements :

- Le Comité des fêtes de Réguiny, de Naizin, de Moustoir-Ac, de Malachappe Pluvigner, de Brec'h et Auray Cyclisme Organisation
- Les Ambulances RAULT
- L'Association des Motards : ABEC
- L'Olympic Cycliste de Locminé

Règlement général

Article 1 : Présentation

Inscrit au calendrier de la coupe des nations juniors UCI, le 21e TROPHEE CENTRE MORBIHAN, classé 2.Ncup est organisé par l'association du Trophée Centre Morbihan, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Il se dispute les 24 et 25 mai et comprend 3 étapes : deux étapes en ligne et un contre la montre individuel.

Article 2 : Participation

Le TROPHEE CENTRE MORBIHAN est ouvert aux coureurs hommes juniors. Cette épreuve sera disputée par équipes de 6 coureurs avec un minimum de 4 coureurs. Elle est ouverte uniquement aux équipes nationales et aux équipes mixtes (art. 2.14.035 à 2.14.039 du règlement UCI).

Un coureur junior ne peut participer à plus de 5 courses du calendrier de la coupe des nations juniors, hormis les épreuves des championnats du monde et des championnats continentaux (art. 2.14.037 du règlement UCI).

Article 3 : Classement de la Coupe des Nations Juniors

La coupe des nations juniors attribue des points seulement aux nations par l'accumulation de points individuels. Seul existe un classement par nation.

A chaque étape, il est attribué des points aux six premiers coureurs du classement suivant le barème ci-après :

Classement	Points
1	6
2	5
3	4
4	3
5	2
6	1

A l'issue de l'épreuve, il est attribué des points aux 20 premiers coureurs du classement général final suivant le barème ci-après :

Classement	Points
1	30
2	25
3	20
4	17
5	16
6	15
7	14
8	13
9	12
10	11
11	10
12	9
13	8
14	7
15	6
16	5
17	4
18	3
19	2
20	1

Seules figurent au classement par nations les équipes nationales ayant participé à l'épreuve.

Le classement par nation est obtenu par l'addition des points obtenus par les 3 meilleurs coureurs de la nation dans chaque épreuve.

A l'issue de chaque épreuve, les nations ex aequo au classement général seront départagées par le plus grand nombre de 1ère places, 2ème places, etc. en considérant uniquement les places attribuant des points. Si elles sont encore ex aequo, c'est leur meilleur classement dans l'épreuve la plus récente qui départagera les nations.

Les nations ex aequo au classement final seront départagées par le plus grand nombre de 1ère places, 2ème places, etc.

Article 4 : Permanence

La permanence d'accueil, où les responsables d'équipes licenciés doivent confirmer les partants, se déroulera le vendredi 23 mai de 15h00 à 16h45 à la Salle Multifonctions, Rue des Vénètes - Zone de Kerjean à Locminé.

La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du collège des commissaires et de la direction générale de l'organisation, est fixée à 17h00 au même lieu.

La présentation officielle des équipes aura lieu à 18h00 sur le parvis de l'église. Cette dernière obligatoire fera l'objet d'un communiqué spécial de l'organisation.

Article 5 : Ordre des voitures lors de la première étape

L'ordre des voitures fixé par l'article 2.14.046 du règlement UCI sera le suivant :

1. les voitures des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs dans l'ordre du classement de la coupe des nations tel qu'il est établi à la veille de l'épreuve
2. les voitures des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs mais qui n'ont pas encore obtenu de points au classement de la coupe des nations
3. les voitures des équipes n'ayant pas confirmé leurs coureurs partants dans le délai visé par l'article 1.2.090
4. les voitures des équipes non représentées à la réunion des directeurs sportifs

Dans les groupes 2, 3 et 4 l'ordre est fixé par tirage au sort.

La voiture d'une équipe visée au point 1 ou 2, mais qui se trouve dans un des cas visés au point 3 ou 4, sera dans le groupe 3 ou 4, suivant le cas.

Les règles ci-dessus s'appliquent à la première étape d'une épreuve par étapes, l'ordre des véhicules lors des autres étapes étant déterminé par le classement individuel au temps.

Article 6 : Radio-Tour

Les informations courses seront émises sur la fréquence "Radio Tour" : 157.5750

Article 7 : Classement Général Individuel au Temps

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés par les chronométreurs dans chacune des étapes, en tenant compte des pénalités éventuelles (article 2.6.014).

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les centièmes de seconde enregistrés lors du contre la montre individuel sont réincorporés dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo.
En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée (article 2.6.015).

Le leader du classement général individuel au temps porte un maillot jaune.

Article 8 : Classement Général Individuel aux Points

Le classement général individuel aux points est établi par l'addition des points attribués à l'arrivée de chacune des 3 étapes, selon la cotation suivante :

- Pour les 2 étapes en ligne, respectivement du 1er au 15e : 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 et 1 points.
- Pour l'étape contre la montre, respectivement du 1er au 10e : 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 et 1 points.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de victoires d'étapes
2. Classement général individuel au temps.

Pour figurer au classement général individuel aux points, les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel aux points porte un maillot vert.

Article 9 : Classement Général par Equipes

Le classement par équipes de chaque étape s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, en tenant compte des pénalités éventuelles. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition du classement par équipes de chaque étape. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans le classement par équipes d'étape
2. Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes d'étape
   Etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

Article 10 : Classement Général Individuel du "Meilleur Grimpeur"

Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte. La cotation des points sera celle mentionnée :

Côtes de 1e catégorie : 8 - 6 - 4 - 2 - 1 aux 5 premiers
Côtes de 2e catégorie : 6 - 4 - 2 - 1 aux 4 premiers

En cas d'égalité au classement général individuel du Meilleur Grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans les côtes de 1e catégorie
2. Nombre de premières places dans les côtes de 2e catégorie
3. Classement Général Individuel au Temps

Pour figurer au classement général individuel du "Meilleur Grimpeur", les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel du "Meilleur Grimpeur" porte un maillot blanc à pois rouges.

Article 11 : Classement Général Individuel du Sprint Intermédiaire

Le classement s'obtient par l'addition des points attribués à chaque sprint intermédiaire.
La cotation des points sera celle mentionnée : 5 - 3 - 2 et 1 aux 4 premiers de chaque sprint intermédiaire.

En cas d'égalité au classement général individuel du sprint intermédiaire, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans les sprints intermédiaires
2. Nombre de deuxièmes places dans les sprints intermédiaires
3. Nombre de troisièmes places dans les sprints intermédiaires
4. Classement Général Individuel au Temps

Pour figurer au classement général individuel du Sprint Intermédiaire, les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel du Sprint Intermédiaire porte un maillot blanc.

Article 12 : Classement Général Individuel du "Meilleur Jeune"

Le classement général individuel du "Meilleur Jeune" est établi pour les juniors 1re année (17 ans) suivant le classement général individuel au temps.

Le leader du classement général individuel du "Meilleur Jeune" porte un maillot bleu.

Article 13 : Classement Général du "Combiné"

Le classement général individuel du combiné s'obtient par l'addition des points enregistrés à chaque étape dans les différents classements individuels selon les barèmes établis :

- Classement de chaque étape : 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers
- Classement Sprint Intermédiaire de l'étape (1e et 3e étape) : 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers.
- Classement Meilleur Grimpeur de l'étape (1e et 3e étape) : 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers.

En cas d'égalité, il est fait appel au classement général individuel au temps.

Pour figurer au classement général individuel du "Combiné", les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan. Le leader du classement général individuel du "Combiné" porte un maillot rouge.

Article 14 : Contre La Montre Individuel

L'ordre des départs du contre la montre sera déterminé par la place occupée au classement général individuel au temps à l'issue de la 1e étape, le dernier coureur classé partant le premier. L'horaire du premier coureur sera calculé de façon à ce que le dernier coureur parte à 11 h 00. Les départs se feront toutes les minutes sauf pour les 10 derniers partants où les départs se feront toutes les 2 minutes.

Article 15 : Délai d'élimination

Il est accordé un délai d'arrivée établi sur le temps du vainqueur augmenté de 10 % pour les étapes en ligne et de 25 % pour le contre-la-montre individuel. Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction de l'organisation.

Article 16 : Règles des 3 derniers km

La règle des 3 derniers km s'appliquera pour la 1ère et 3ème étape selon l'article 2.6.027

Article 17 : Protocole

A l'issue la 1ère et 2ème étape, doivent se présenter au protocole après l'arrivée :

- le vainqueur de l'étape
- le leader du classement général individuel au temps
- le leader du classement général individuel aux points
- le leader du classement général individuel du "Meilleur Grimpeur"
- le leader du classement général individuel du Sprint Intermédiaire
- le leader du classement général individuel du "Meilleur Jeune"
- le leader du classement général du "Combiné"
- l'équipe leader du classement par équipe

A l'issue la 3ème étape, pour le protocole final, doivent se présenter au protocole après l'arrivée :

- le vainqueur de l'étape
- les 3 premiers du classement général individuel au temps
- le leader du classement général individuel aux points
- le leader du classement général individuel du "Meilleur Grimpeur"
- le leader du classement général individuel du Sprint Intermédiaire
- le leader du classement général individuel du "Meilleur Jeune"
- le leader du classement général du "Combiné''
- le coureur désigné le plus combatif
- l'équipe leader du classement par équipe
- la nation leader du classement de la coupe des nations juniors et son directeur sportif

Ordre des maillots en cas de cumul lors des différents classements :

a) Maillot jaune (classement général individuel au temps),
b) Maillot vert (classement général individuel aux points),
c) Maillot blanc à pois rouges (classement général individuel du "Meilleur Grimpeur"),
d) Maillot blanc (classement général individuel du Sprint Intermédiaire),
e) Maillot bleu (classement général individuel du "Meilleur Jeune"),
f) Maillot rouge (classement général du "Combiné")

Au départ de chaque étape, la nation leader du classement de la coupe des nations juniors devra se présenter au podium.

Article 18 : Autorisation parentale en cas d'intervention médicale

Tout coureur mineur à la date de l'épreuve devra fournir avant le départ une autorisation parentale en cas d'intervention médicale selon le modèle fourni par l'organisation. Le coureur ne délivrant pas cette autorisation se verra refuser le départ.

Article 19 : Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation anti-dopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi en vigueur. Le contrôle antidopage aura lieu dans le local réservé à cet effet, près de la ligne d'arrivée.

Article 20 : Prix

Voir détail des prix ci-joint dans le guide technique.

Article 21 : Pénalités

Les pénalités sont conformes au règlement de l'U.C.I.

Vendredi 23 Mai 2014

15 h 00 - 16 h 45 :	Ouverture de la permanence à la Salle Multifonctions à Locminé : Accueil des équipes. Confirmation des partants.
14 h 00 - 16 h 45 :	Pose des équipements Radio à la Halle des Sports.
17 h 00 :	Réunion des Directeurs Sportifs en présence de la Direction de l'épreuve et du Collège des Commissaires.
18 h 00 :	Présentation des équipes sur le parvis de l'église de Locminé
20 h 00 :	Soirée Gala d'ouverture à la salle multifonction sur invitation.

Plan de la présentation des équipes

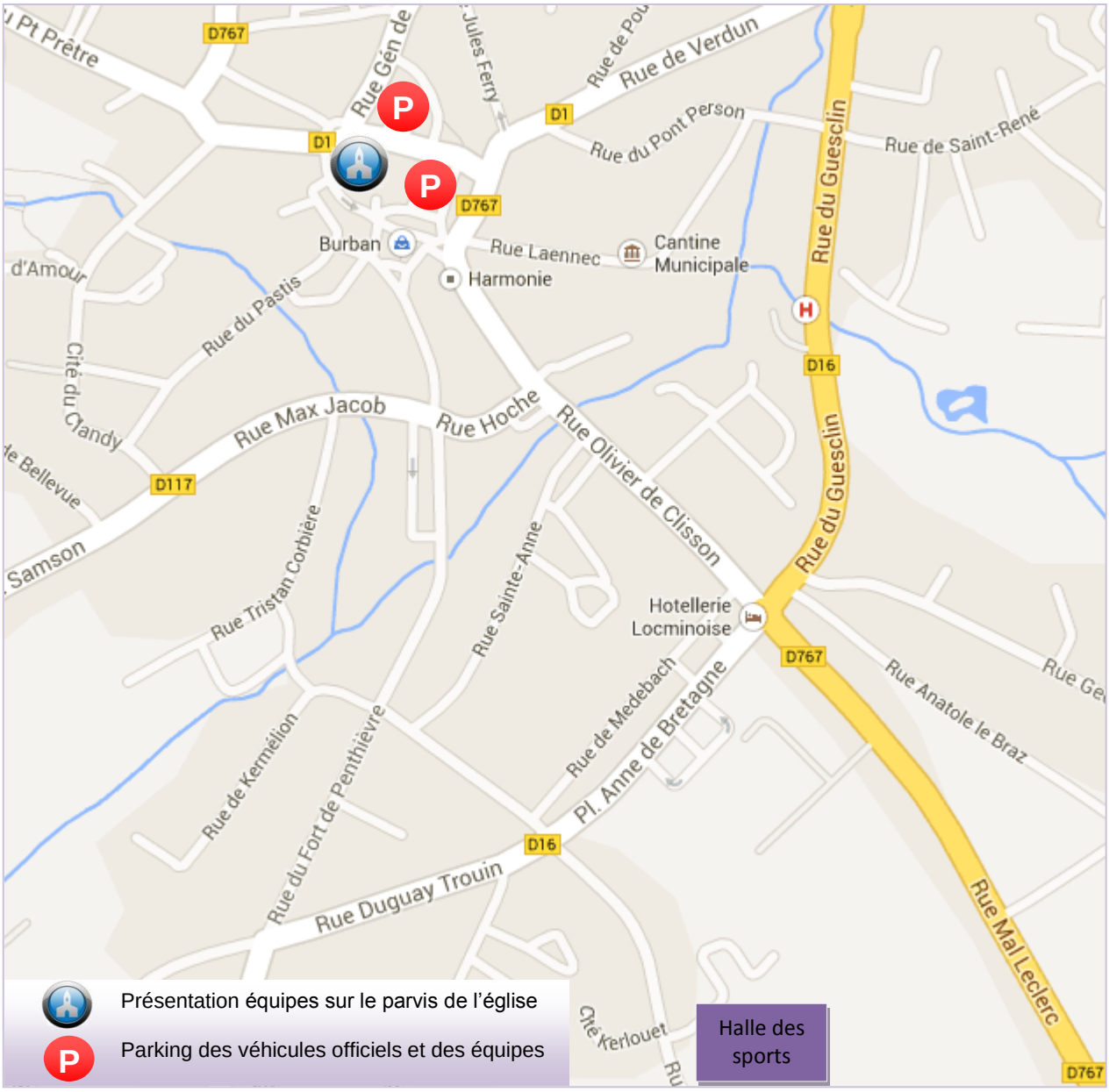

Samedi 24 Mai 2014

1e Étape :
MALACHAPPE PLUVIGNER – BREC'H

10 h 00 - 11 h 00 :	Permanence : Salle Multifonctions à Locminé.
10 h 30 :	Réunion des pilotes en présence de la direction de l'épreuve et du jury des commissaires à la Salle Multifonctions à Locminé.
11 h 00 :	Restauration des officiels à la Salle Multifonctions.
12 h 30 :	Départ de Locminé en direction de Malachappe en Pluvigner
14 h 05 :	Appel des concurrents par équipes. Signature des coureurs. Contrôle des développements par équipes.
14 h 25 :	Départ de la 1e étape Malachappe en Pluvigner - Brec'h en présence de la Municipalité, des autorités locales et des invités.
15 h 45 :	Arrivée sur le circuit de Brec'h, Premier passage sous la banderole pour parcourir 5 fois un circuit long de 9,900 km.
17 h 00 :	Arrivée des coureurs. Dérivation des voitures des Directeurs sportifs *(100 m avant la ligne d'arrivée, à droite).*
17 h 15 :	Protocole officiel Permanence d'arrivée : Maison des associations (1ère étage) Salle de Presse : Maison des associations (1ère étage) Contrôle antidopage : Maison des associations (RDC)
18 h 00 :	Vin d'honneur offert par la société Pacific au Village des Partenaires.

Samedi 24 Mai 2014

Zone de départ Malachappe en Pluvigner

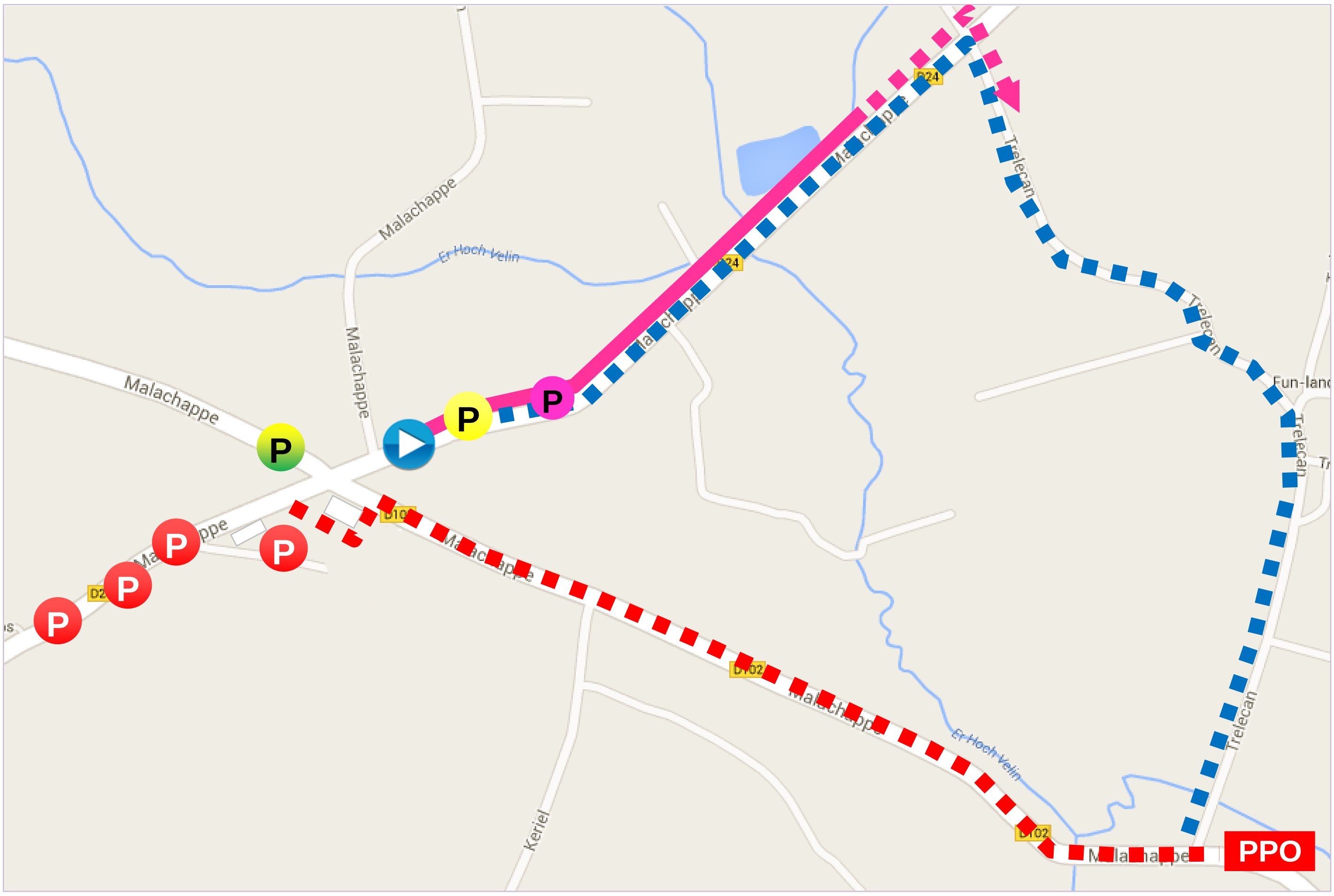

Pour arriver au PPO (Point de passage obligatoire), tous les véhicules devront arriver en provenance du Pluvigner par la D102, direction Languidic.

- Itinéraire Véhicules Arrière Course
- Itinéraire Véhicules Avant Course
- Itinéraire Course
- P Parking véhicule organisation avant course
- Départ fictif
- P Parking véhicule organisation arrière course
- P Parking Équipes
- P Parking Caravane Publicitaire

Samedi 24 Mai 2014

Malachappe Pluvigner – Brec'h

Route	Itinéraire	Km parcourus	Km à parcourir	Caravane pub	Horaires de Passage	
					40 km/h	42 km/h
	PLUVIGNER - Lieu-dit **Malachappe** - Départ Fictif sur la D24				14:25	14:25
D24-C	1er Tour Circuit Jean-Marie Goasmat. À droite, Trélécan, à droite sur la D102					
	Passage sur la ligne de départ fictif					
	2e Tour Circuit Jean-Marie Goasmat. À droite, Trélécan, à gauche sur la D102					
D102	Neutralisation de 5 km 500					
D102	**PLUVIGNER** - Lieu-dit Melin Saint-Vary - Départ Réel sur la D102	0.000	97.300	14:05	14:35	14:35
D102	**PLUVIGNER** - Rue Maréchal Leclerc (à gauche)	4.400	92.900	14:11	14:41	14:41
D102	**PLUVIGNER** - Place St Michel	4.600	92.700	14:11	14:41	14:41
D102	**PLUVIGNER** - Rond-point St Michel (tout droit, direction Bieuzy Lanvaux)	4.900	92.400	14:12	14:42	14:42
D16	Lieu-dit La Haie (à gauche) - début ascension	10.200	87.100	14:20	14:50	14:49
C	Lieu-dit Moulin du Pont (à droite)	11.600	85.700	14:22	14:52	14:51
C	Lieu-dit Scoulboch (à gauche)	12.400	84.900	14:23	14:53	14:52
C	Côte de Scoulboch (ascension de 5,4% sur 1,8 km) 1e Cat	13.000	84.300	14:24	14:54	14:53
C	Lieu-dit Chanticoq (tout droit, traversée de la D779)	13.400	83.900	14:25	14:55	14:54
C	Lieu-dit Pont Er Croez	18.700	78.600	14:33	15:03	15:01
D189	**LA CHAPELLE-NEUVE** - centre de la localité (à droite, direction Plumelin)	19.700	77.600	14:34	15:04	15:03
D117	**PLUMELIN** - Traversé de la localité	24.000	73.300	14:41	15:11	15:09
D117	**PLUMELIN** - Rond-Point de Kérentrée (tout droit)	24.400	72.900	14:41	15:11	15:09
D117	**PLUMELIN** - Kerfourchec (à droite, direction Moustoir-Ac)	24.600	72.700	14:41	15:11	15:10
D318	Lieu-dit La Gare (après le pont, à droite) - début ascension	25.100	72.200	14:42	15:12	15:10
C	Lieu-dit Kermingu (à gauche et à droite, direction Kerlaurent)	26.400	70.900	14:44	15:14	15:12
C	Lieu-dit Kerlaurent - **MOUSTOIR-AC** (tout droit)	27.100	70.200	14:45	15:15	15:13
C	Lieu-dit Kerhéro - à droite (ascension de 1,9% sur 2,7 km) 2e Cat	27.800	69.500	14:46	15:16	15:14
D16	Lieu-dit Ty Planche	30.600	66.700	14:50	15:20	15:18
D16	Lieu-dit L'enfer (à gauche, direction Plumergat)	33.100	64.200	14:54	15:24	15:22
D17	Lieu-dit Botcoët	34.700	62.600	14:57	15:27	15:24
D17	Lieu-dit Le Poteau (ascension de 1,9% sur 2,7 km) 2e Cat	37.300	60.000	15:00	15:30	15:28
D17	Rond-Point Le Poteau - **GRAND-CHAMP** (tout droit)	37.400	59.900	15:01	15:31	15:28
D17	**PLUMERGAT** - rond-point (à droite direction Brec'h)	40.900	56.400	15:06	15:36	15:33
D133	Lieu-dit Les 4 Chemins (tout droit - traversée de la D102)	44.800	52.500	15:12	15:42	15:39
D133	Lieu-dit Kerlambert (à droite, direction Brec'h) - **ENTREE CIRCUIT FINAL**	46.800	50.500	15:15	15:45	15:41
	BREC'H - Traversée de la localité					
	5 tours de 9,900 km à effectuer					
	1er Passage sur la ligne d'arrivée	47.800	49.500	15:16	15:46	15:43
	2e Passage sur la ligne d'arrivée	57.700	39.600	15:31	16:01	15:57
	3e Passage sur la ligne d'arrivée	67.600	29.700	15:46	16:16	16:11
	4e Passage sur la ligne d'arrivée	77.500	19.800	16:01	16:31	16:25
	5e Passage sur la ligne d'arrivée	87.400	9.900	16:16	16:46	16:39
	ARRIVEE jugée Rue Georges Cadoudal	97.300	0.000	16:30	17:00	16:54

Samedi 24 mai 2014

MALACHAPPE PLUVIGNER – BREC'H

Itinéraire

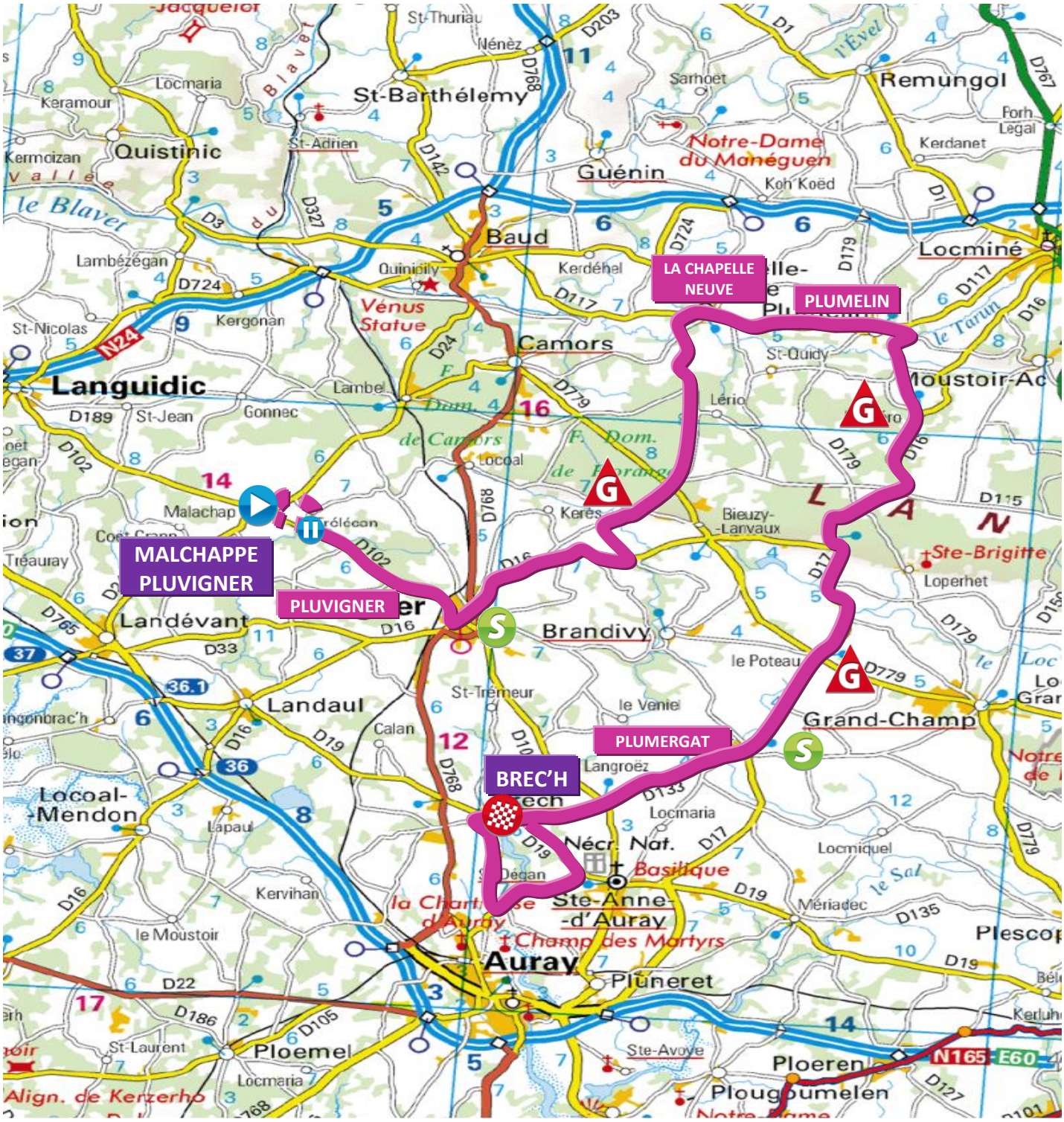

Samedi 24 Mai 2014

Profil de l'Étape en ligne

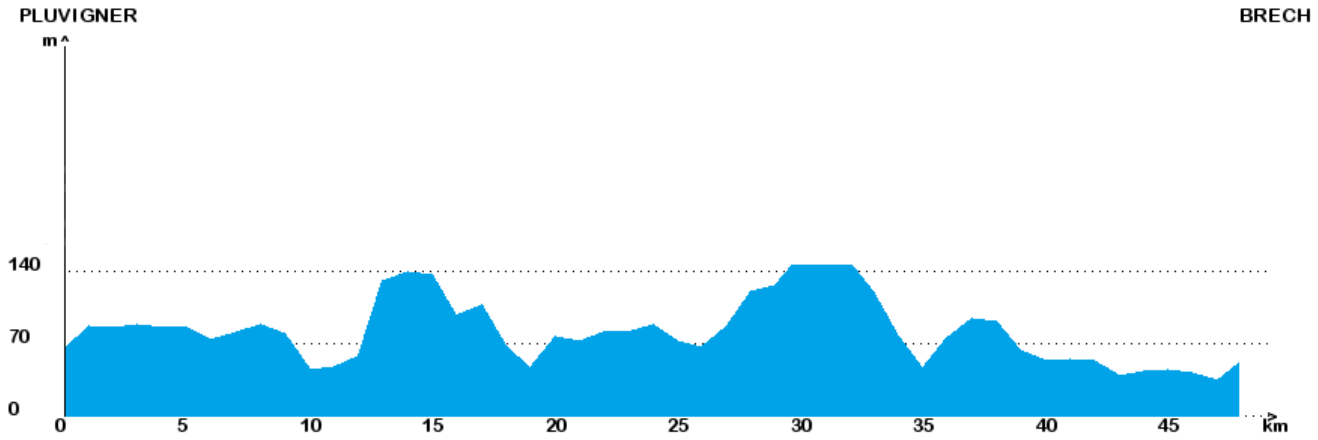

Photo : Trophée Centre Morbihan 2013 - Etienne GARNIER

Samedi 24 Mai 2014

Malachappe Pluvigner – Brec'h

Points Dangereux

Km	Lieu	Observation	Photo
4,4	Pluvigner Rue Maréchal Leclerc	Rétrécissement (à gauche)	
4,9	Pluvigner Sortie agglomération	Rond-point (tout droit)	
10,2	Lieu-dit La Haie	Descente rapide avant bifurquer à gauche sur route étroite	
13,6	Lieu-dit Porh Moreau	Descente rapide	
19,7	La Chapelle Neuve	Rétrécissement	
19,7	La Chapelle Neuve	Ralentisseurs sucessifs	
24,0	Plumelin	Ilots centraux	
24,2	Plumelin	Rétrécissements suivi d'un rond-point (tout droit)	

Km	Lieu	Observation	Photo
27,8	Kerhéro	Ralentisseurs sucessifs	
37,4	Le Poteau	Rond-point (tout droit)	
40,9	Plumergat	Rond-point (à droite)	
41,3	Sortie Plumergat	Ralentisseur Rond-point (tout droit)	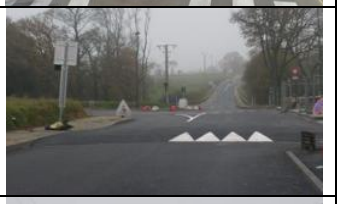
41,3	Sortie Plumergat	Ilots centraux	
44,8	Les 4 chemins	Ilots directionnels (tout droit)	
46,8	Kerlambert	Ilots directionnels (à droite)	
CIRCUIT FINAL	Rue du Pont Douar 400m après l'arrivée	Ralentisseur	
	Kerglaz 4 km après l'arrivée	**DANGER** Descente très rapide sur route étroite avant bifurquer à gauche	

Samedi 24 Mai 2014

Circuit Final de Brec'h

(9,900 km)

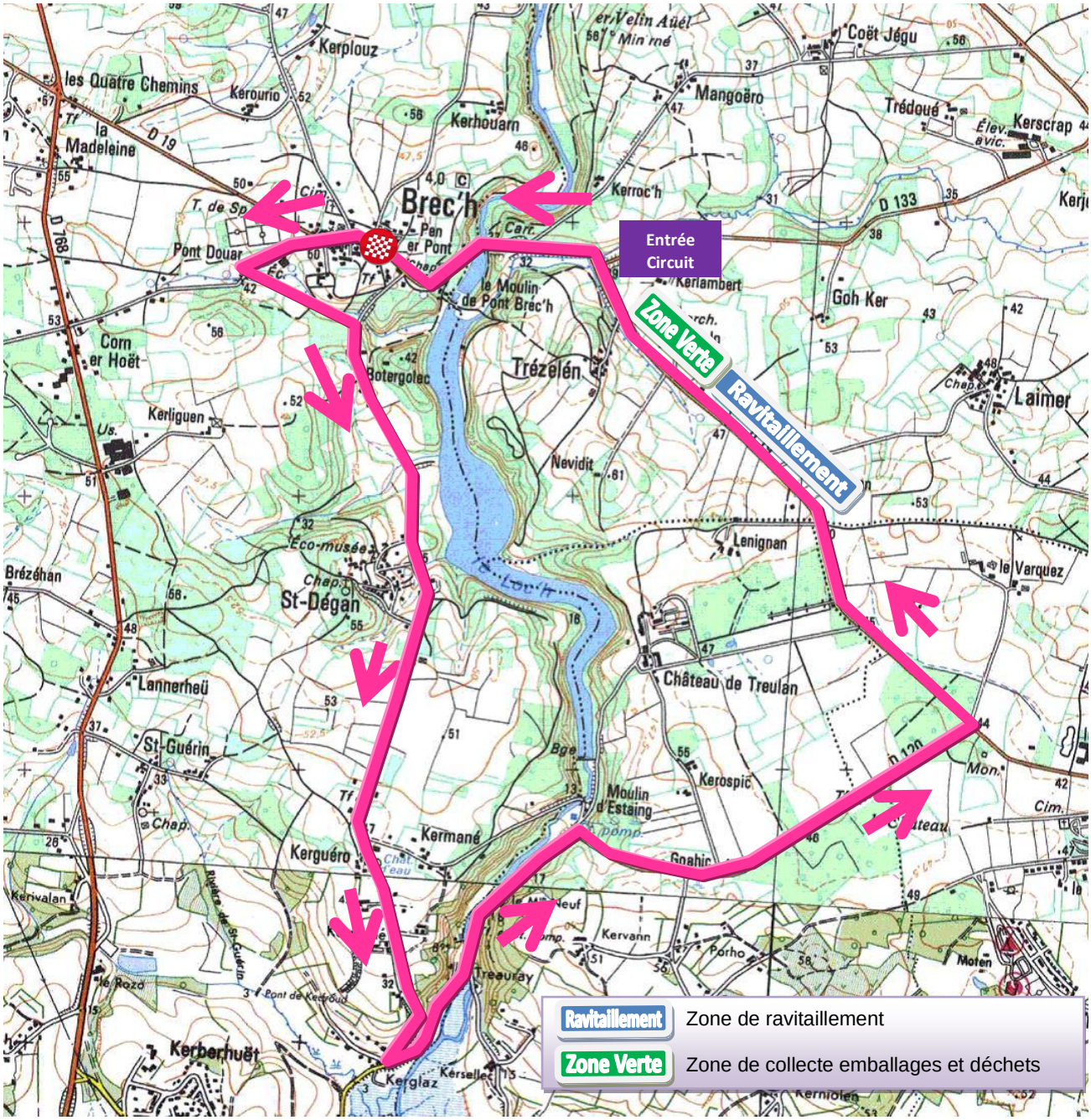

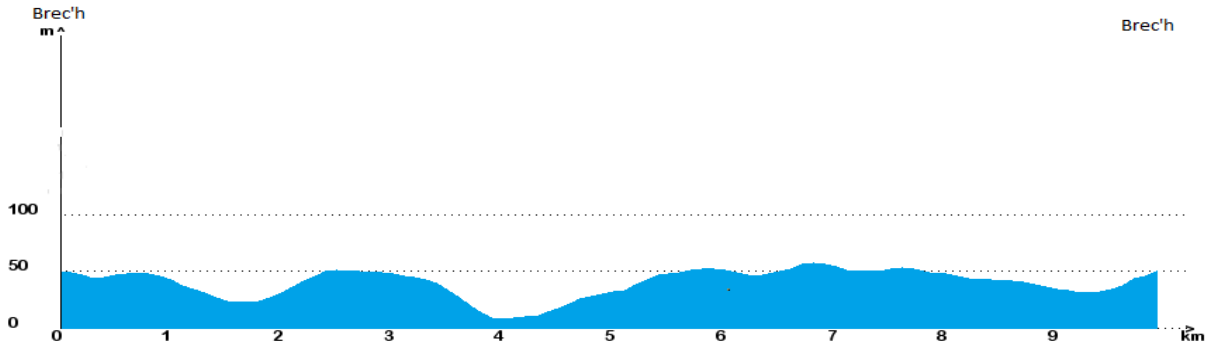

Samedi 24 Mai 2014

Zone d'arrivée Brec'h

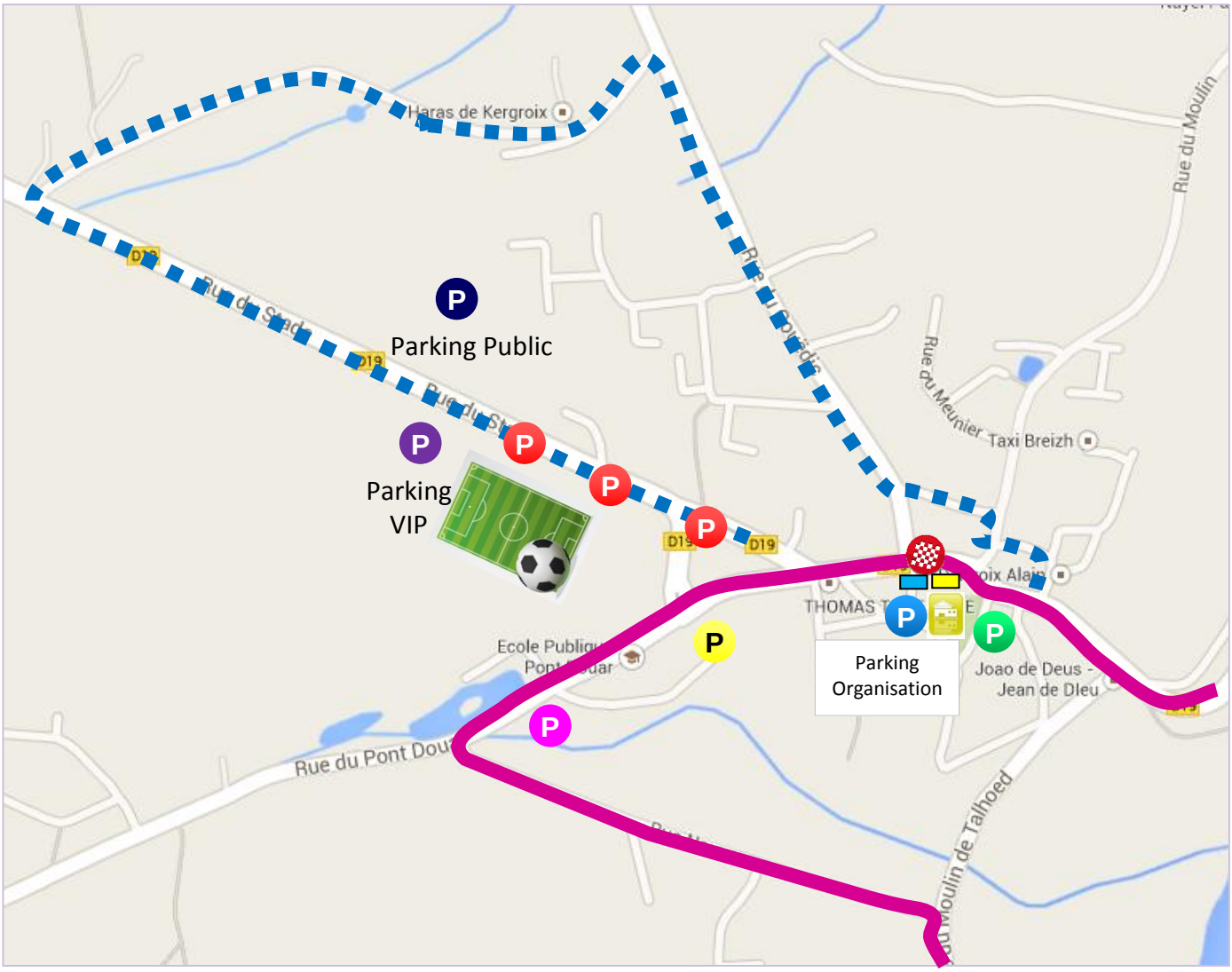

Itinéraire dérivation à l'arrivée des véhicules ne possédant pas le rond rouge.

Itinéraire Course

P Parking Officiels	Maison des associations	Arrivée
P Parking Equipes	Podium Commissaires	P Permanence
P Parking Caravane Pub	Podium Protocole	P Salle de Presse

Dimanche 25 Mai 2014

2e Étape :
Réguiny – Naizin
Contre-la-montre individuel

7,200 Km

8 h 00 :	Réception des équipes, des officiels et des suiveurs devant la caserne des Pompiers de Réguiny.
8 h 40 :	Appel du premier coureur (voir ordre de départ).
8 h 45 :	Départ de la voiture ouvreuse officielle.
8 h 50 :	Départ du premier coureur.
11 h 00 :	Départ du dernier coureur, suivi du véhicule Fin de Course.
11 h 15 :	Compétition terminée Protocole officiel Permanence d'arrivée : Mairie Salle de Presse : Mairie Douches - Vestiaires : Terrain des Sports
A partir de 11 h 00 :	Restauration Equipes et Officiels : Salle des Fêtes

Parcours du contre-la-montre:

Départ : Devant la caserne des Pompiers de Réguiny

D203, Place de Cui, Le Crano, La Motten, Le Rohalet, Porhman, La Villeneuve, NAIZIN, traversée de la D180 et D17

Arrivée : Devant la mairie de Naizin

SECURITE : Chaque coureur sera accompagné d'un véhicule (moto, voiture). Des signaleurs seront présents à toutes les intersections. Bien entendu, la circulation sera interdite de 8 h 30 à 11 h 30 dans le sens NAIZIN-REGUINY.

Dimanche 25 mai 2014

Zone de départ Réguiny

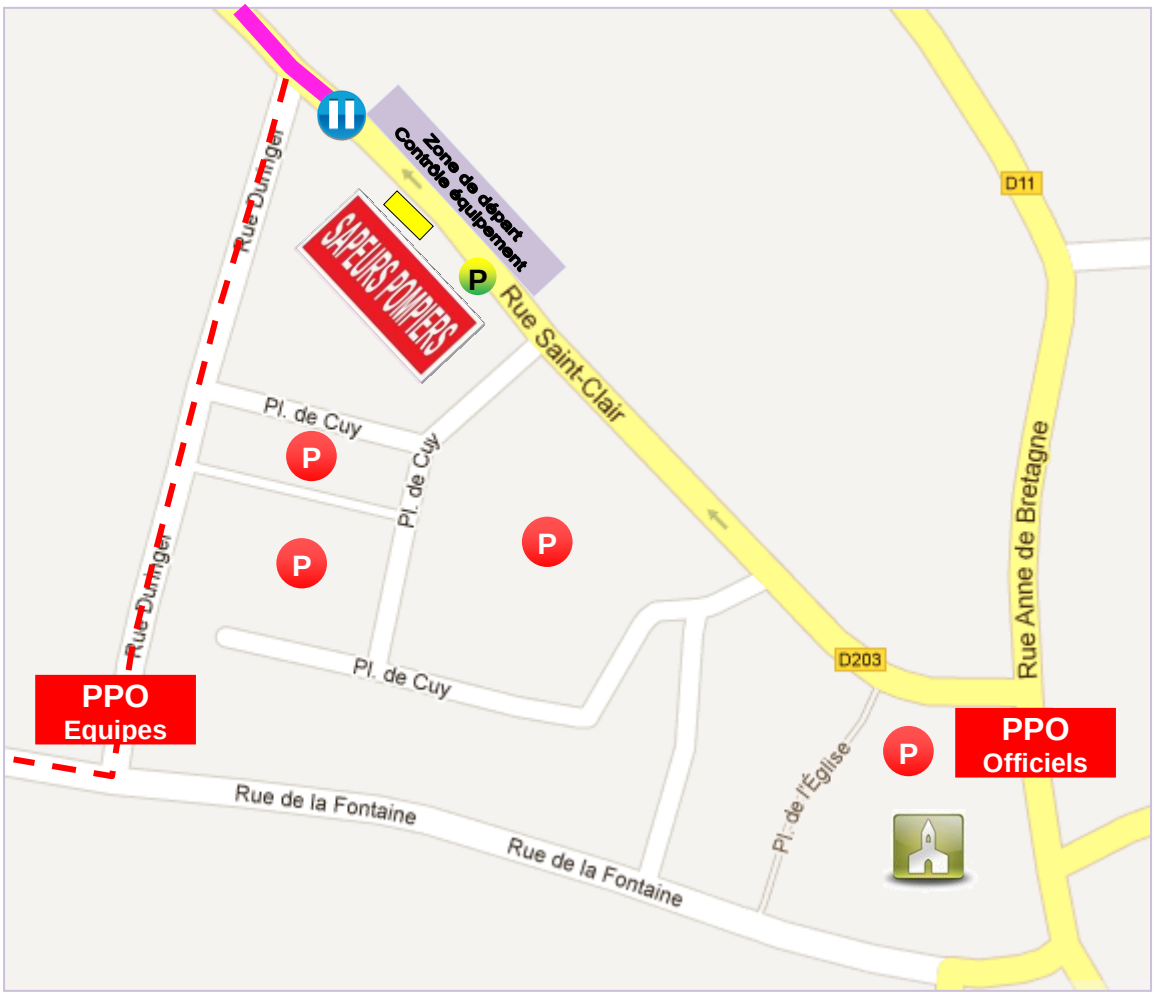

Itinéraire à emprunter pour rejoindre le départ en provenance de Naizin
Itinéraire Course
Parking véhicules Officiels avec rond rouge
Départ
Parking Equipes
Podium L'échappée

Nota Circulation : **Afin d'éviter les embouteillages sur le site de départ, la procédure suivante sera mise en place :**

La Rue St Clair (D203) sera fermée à toute circulation y compris aux équipes à partir de 7 h.

La Rue Duringer sera exclusivement réservée pour la circulation des équipes et des motos.

Les autres véhicules devront remonter vers le centre de Réguiny (PPO Officiels), puis :

- rue St Clair (D203) pour les Commissaires, Médecin, Ambulance et Balai
- rue A de Bretagne puis à gauche rue Lt john Clifford (face Ets Jégat) pour les autres suiveurs.

Dimanche 25 Mai 2014

Réguiny – Naizin

Contre-la-montre individuel

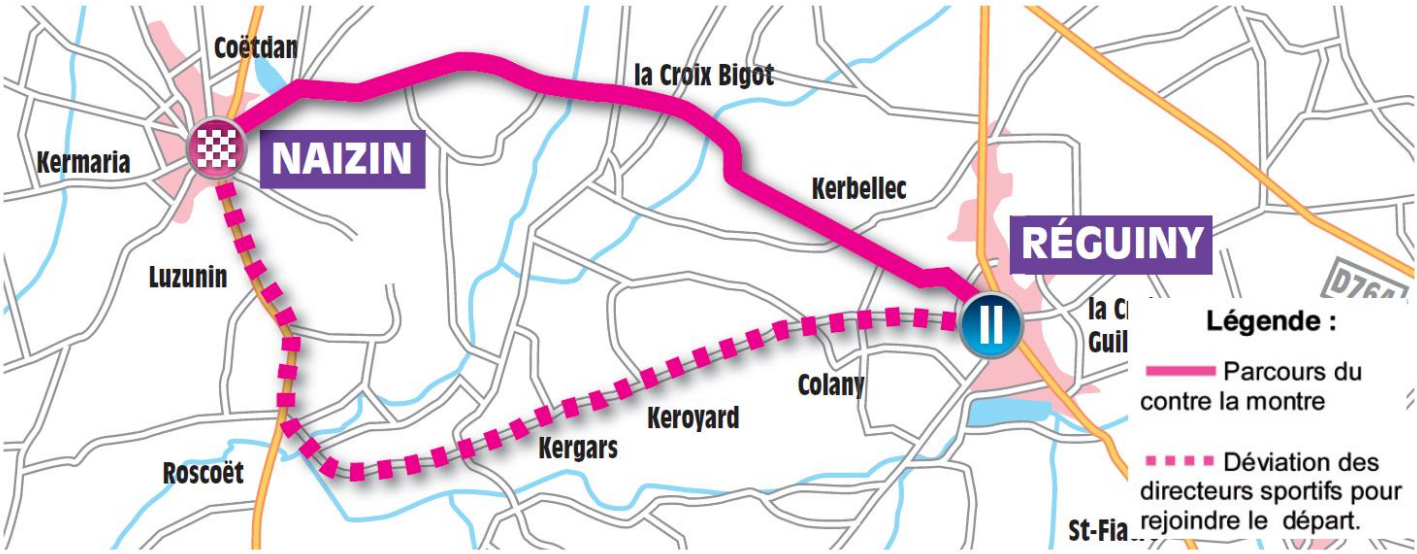

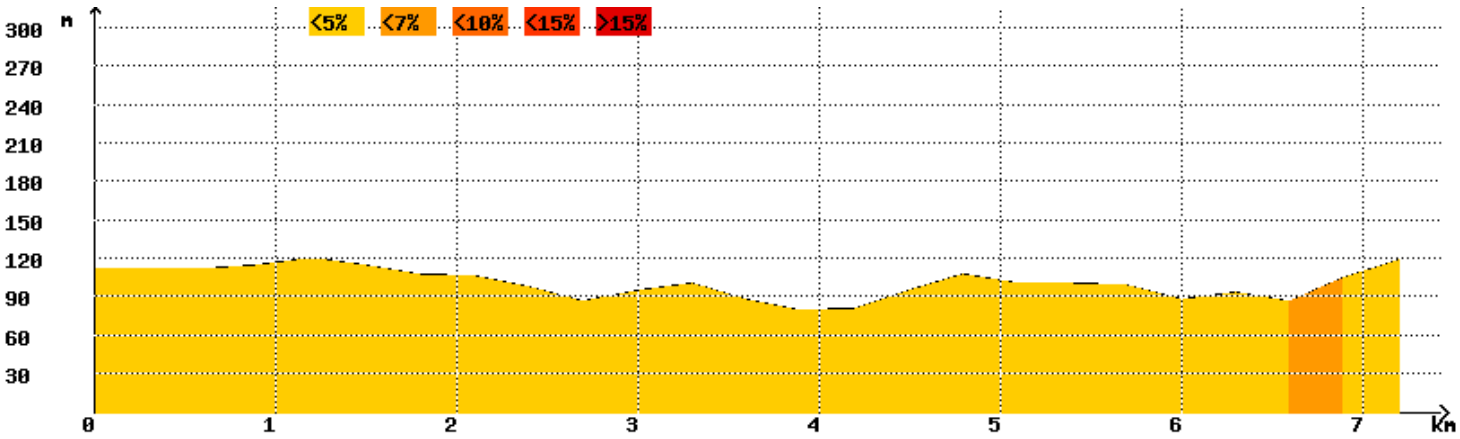

Dimanche 25 Mai 2014

Zone d'arrivée Naizin

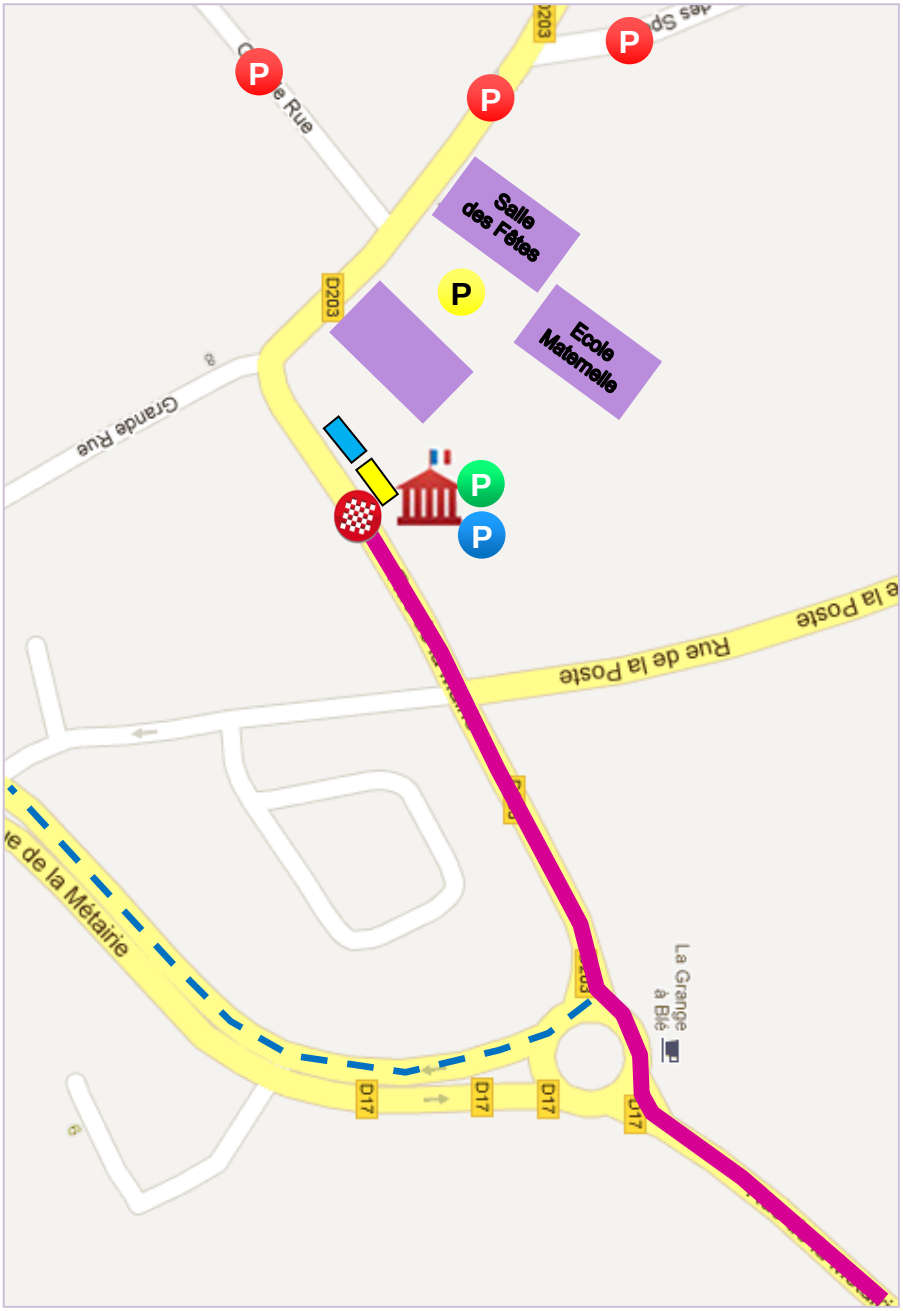

Itinéraire dérivation à l'arrivée des véhicules ne possédant pas le rond rouge.

Itinéraire Course

P Parking Officiels

P Parking Equipes

Arrivée

Podium Commissaires

Podium Protocole C.A.

P Permanence

P Salle de Presse

Dimanche 25 Mai 2014

3e Étape :
Colpo – Locminé

14 h 10 :	Rassemblement des coureurs. Appel des coureurs par équipes. Signature et contrôle des développements par équipes. Présentation des leaders de l'épreuve.
14 h 25 :	Départ de Colpo en présence de M. Le Maire.
16 h 05 :	Arrivée sur le circuit de Locminé. Premier passage sous la banderole pour parcourir 5 fois un circuit long de 7,200 km.
17 h 05 :	Arrivée des coureurs. Dérivation des voitures des Directeurs sportifs *(200 mètres avant la ligne d'arrivée, à gauche).*
17 h 15 :	Protocole final Permanence d'arrivée : Maison des Associations Salle de Presse : Médiathèque Douches - Vestiaires : Stade Municipal Contrôle médical : Médiathèque
18 h 00 :	Apéritif d'honneur, Village des Partenaires

Dimanche 25 Mai 2014

Zone de départ Colpo

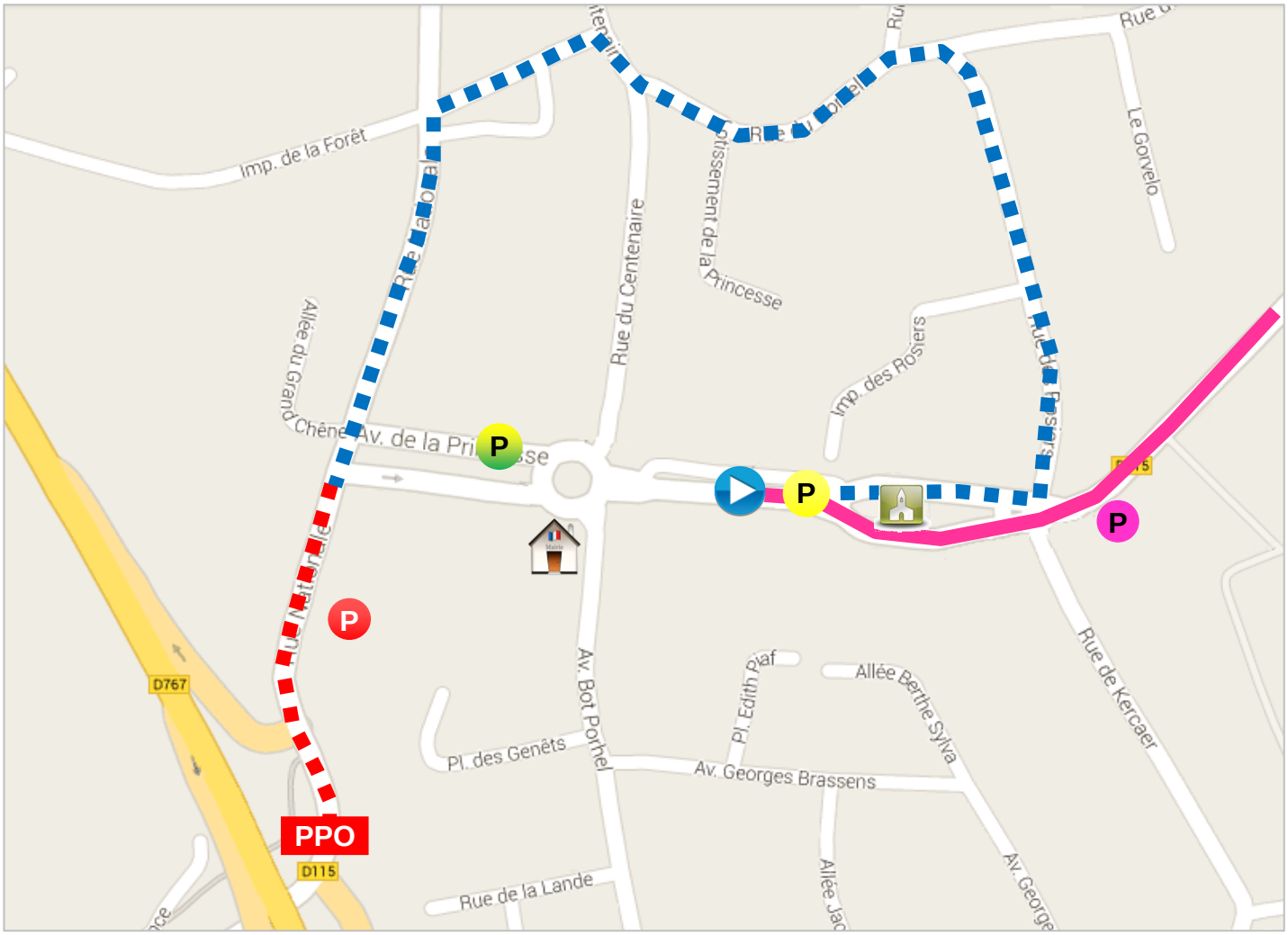

Pour arriver au PPO (Point de passage obligatoire), tous les véhicules devront arriver en provenance de la D767, et prendre la sortie Colpo.

- Itinéraire à emprunter obligatoirement pour rejoindre le départ
- Itinéraire Véhicules Avant Course
- Itinéraire Course
- Départ fictif
- Parking Équipes
- Parking véhicule organisation avant course
- Parking véhicule organisation arrière course
- Parking Caravane Publicitaire

Dimanche 25 Mai 2014

Colpo – Locminé

Route	Itinéraire	Km parcourus	Km à parcourir	Caravane pub	Horaires de Passage	
					40 km/h	42 km/h
	COLPO - Départ Fictif - Avenue de la Princesse Baciocchi			13:55	14:25	14:25
D115	Rue Abbé Job Le Bayon, Rue de Couba (à gauche, direction Bignan)					
D150	Neutralisation de 2 km					
D150	**COLPO - Départ Réel** au lieu-dit Kerruy	0,000	105,700	14:00	14:30	14:30
D150	Lieu-dit Le Bézo (tout droit) - début ascension	1,500	104,200	14:02	14:32	14:32
C	Lieu-dit Kohkastel (à droite)	3,600	102,100	14:05	14:35	14:35
C	Côte de Ihuelgoët (ascension de 3,5% sur 2,600 km) 1e Cat	4,300	101,400	14:06	14:36	14:36
C	Treuliec (tout droit sur la D150)	6,500	99,200	14:09	14:39	14:39
D150	**BIGNAN** - Rue Perrine Samson (à droite sur la D1)	7,500	98,200	14:11	14:41	14:40
D1	**BIGNAN** - église (à gauche, direction Moréac)	7,600	98,100	14:11	14:41	14:40
D181	Passage au dessus de la RN 24	11,300	94,400	14:16	14:46	14:46
D181	Le Barderff - **MOREAC** - Rond-point à droite, puis à gauche le long de la RN 24	11,600	94,100	14:17	14:47	14:46
D724	Passage sous la RN24 - début ascension	14,000	91,700	14:21	14:51	14:50
D724	Côte de Châteaubriant (ascension de 3,5% sur 1,900 km) 2e Cat	15,900	89,800	14:23	14:53	14:52
D724	L'hermitage - **ST ALLOUESTRE** (à gauche, direction Réguiny)	18,100	87,600	14:27	14:57	14:55
D11	Passage au dessus de la RN 24	18,200	87,500	14:27	14:57	14:56
D11	Le Point du Jour (à droite, direction Buléon)	18,500	87,200	14:27	14:57	14:56
D724	Le Maigris - **BULEON** (à droite, direction Guéhenno)	22,000	83,700	14:33	15:03	15:01
D155	Passage au dessus de la RN 24 (à gauche, direction Guéhenno)	22,100	83,600	14:33	15:03	15:01
D165	Rond-Point du Maigris (à droite, direction Guéhenno)	22,300	83,400	14:33	15:03	15:01
D165	Saint Anne de Buléon	23,700	82,000	14:35	15:05	15:03
D165	**GUEHENNO** - Localité (à droite, direction Saint Jean Brévelay)	27,000	78,700	14:40	15:10	15:08
D778	Le Pouldu	31,500	74,200	14:47	15:17	15:15
D778	**ST JEAN BREVELAY** - Entrée de localité (rond-point, tout droit)	35,100	70,600	14:52	15:22	15:20
D778bis	**ST JEAN BREVELAY -** Rue de Rennes face au Crédit Agricole	35,400	70,300	14:53	15:23	15:20
D778	**ST JEAN BREVELAY** - Rue de Rennes (à gauche, dir. Vannes)	35,700	70,000	14:53	15:23	15:21
D778	**ST JEAN BREVELAY** - Route de Vannes (rond-point, à droite)	36,000	69,700	14:54	15:24	15:21
D778bis	**ST JEAN BREVELAY -** Rond-Point (à gauche, direction COLPO)	37,000	68,700	14:55	15:25	15:22
D115	Lieu-dit Kerfrolo	38,400	67,300	14:57	15:27	15:24
D115	**COLPO** - Traversée de la localité (à gauche, direction Vannes)	44,500	61,200	15:06	15:36	15:33
D115	**COLPO** - Passage sous la D767 (rond-point tout droit, direct. Grand-Champ)	45,000	60,700	15:07	15:37	15:34
D28	Botségalo	47,800	57,900	15:11	15:41	15:38
C	Le Rulano (à droite, direction Loperhet)	49,700	56,000	15:14	15:44	15:41
C	Kerdelann (à droite, direction Loperhet)	52,900	52,800	15:19	15:49	15:45
C	Loperhet en **GRAND-CHAMP** - début ascension	54,000	51,700	15:21	15:51	15:47
D179	Côte de Loperhet (ascension de 4,8% sur 1,600 km) 1e Cat	55,500	50,200	15:23	15:53	15:49
D179	La Barrière (à droite)	56,300	49,400	15:24	15:54	15:50
D16	Ty Planche (à droite)	57,300	48,400	15:25	15:55	15:51
D115	Croix de Bois (à gauche)	58,800	46,900	15:28	15:58	15:54
C	Pontuel (à droite, direction Moustoir-Ac)	63,100	42,600	15:34	16:04	16:00
D318	**MOUSTOIR-AC** - localité (à gauche, direction Plumelin)	64,800	40,900	15:37	16:07	16:02
D318	Penmené (à droite, direction Locminé)	66,200	39,500	15:39	16:09	16:04
D16	**LOCMINE** - Pont du Chat (à droite) - **ENTREE CIRCUIT FINAL**	69,200	36,500	15:43	16:13	16:08
	5 tours de 7,2 km à effectuer					
	1er Passage sur la ligne d'arrivée	69,700	36,000	15:44	16:14	16:09
	2e Passage sur la ligne d'arrivée	76,900	28,800		16:25	16:19
	3e Passage sur la ligne d'arrivée	84,100	21,600		16:36	16:30
	4e Passage sur la ligne d'arrivée	91,300	14,400		16:46	16:40
	5e Passage sur la ligne d'arrivée	98,500	7,200		16:57	16:50
	ARRIVEE jugée face à la médiathèque - Place Anne de Bretagne	105,700	0,000		17:08	17:01

Dimanche 25 mai 2014

Colpo – Locminé

Itinéraire

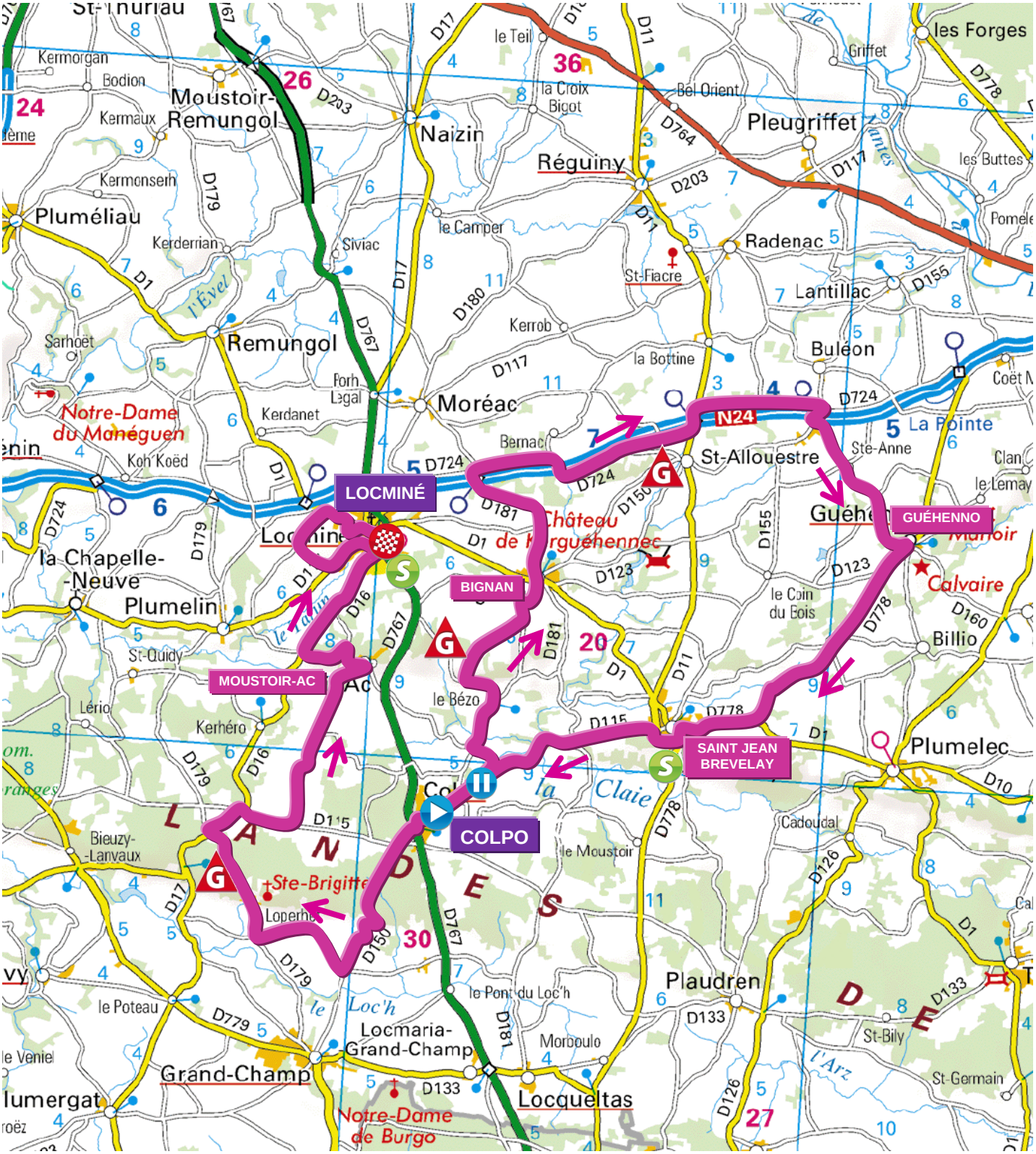

Dimanche 25 Mai 2014

Profil de l'étape en ligne

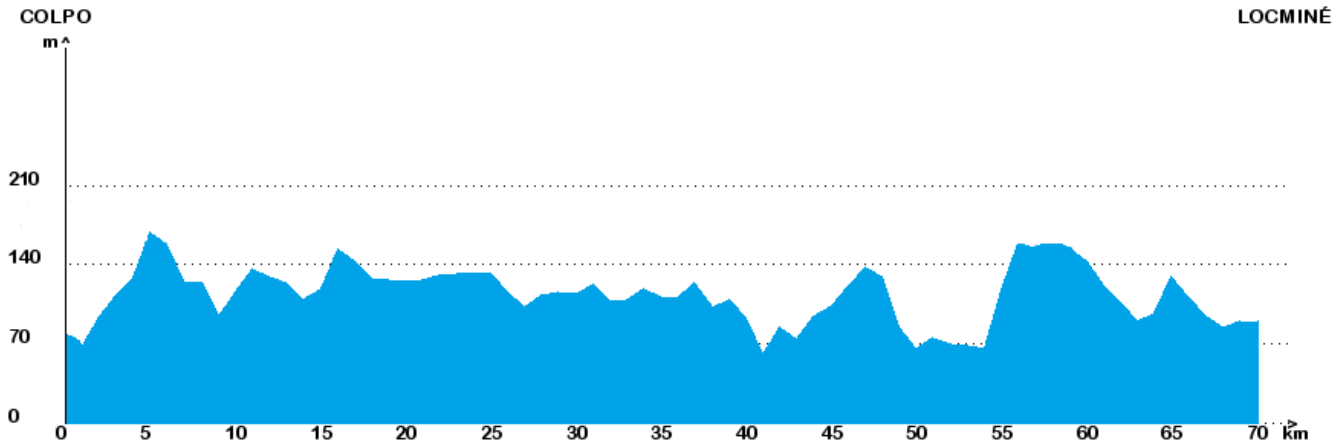

Victoire de M. Van Der Poel sur la 1ère étape du TCM 2013 Photo de Etienne GARNIER

Dimanche 25 Mai 2014

Colpo – Locminé

Points Dangereux

Km	Lieu	Observation	Photo
3,600 à 6,500	Côte de Ihuelgoët	Route étroite sur 2,900 km	
11,600	Le Barderff	Rond-point (à droite) et îlots directionnels successifs	
18,100	L'hermitage	Ilot directionnel (à gauche)	
22,300	Le Maigris	Rond-point (à droite)	
34,600	Saint-Jean-Brévelay Déviation	Rond-point (tout droit)	
35,100	Saint-Jean-Brévelay Entrée	Rond-point (to ut droit)	
35,700	Saint-Jean-Brévelay Route de Vannes	Rond-point (à droite)	
36,300	Saint-Jean-Brévelay Rue de Rohan	Rond-point (à gauche)	

Km	Lieu	Observation	Photo
38,400	Kerfrolo	Ilots directionnels centraux	
44,200	Entrée Colpo	Ralentisseur	
44,500	Traversée Colpo	Rétrécissements Rond-point (tout droit)	
45,000	Sortie Colpo	Rond-point (tout droit)	
47,800	Boségalo	Descente rapide et sinueuse	
64,800	Moustoir-Ac	Ralentisseurs	
CIRCUIT FINAL	150 m après la ligne d'arrivée	Ilots directionnels et rond-point A gauche	
	au km 5 du circuit final	Ilots directionnels centraux	
	500 m avant la ligne d'arrivée	Rond-point, tout droit	

Dimanche 25 Mai 2014

Circuit Final de Locminé

(7,200 km)

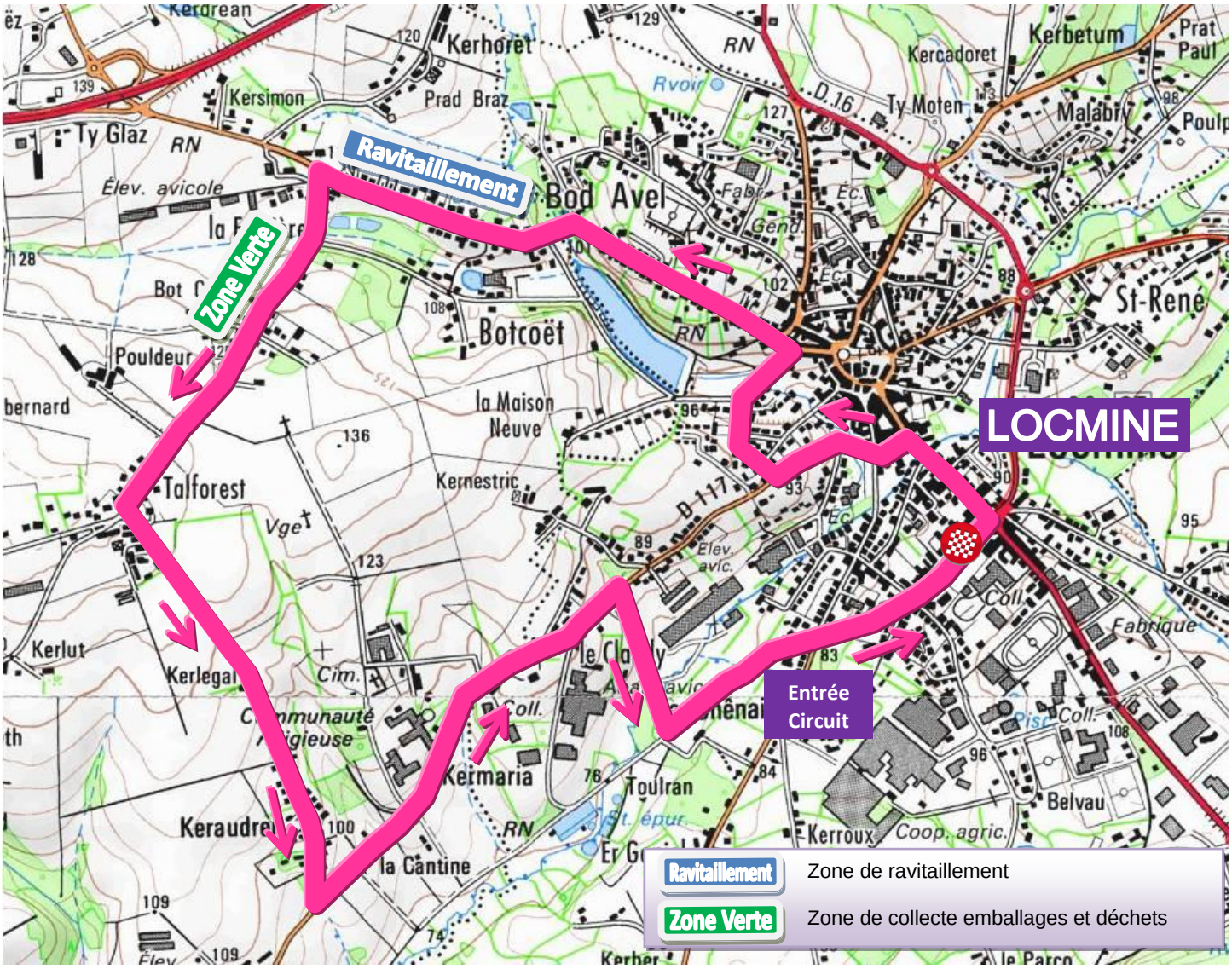

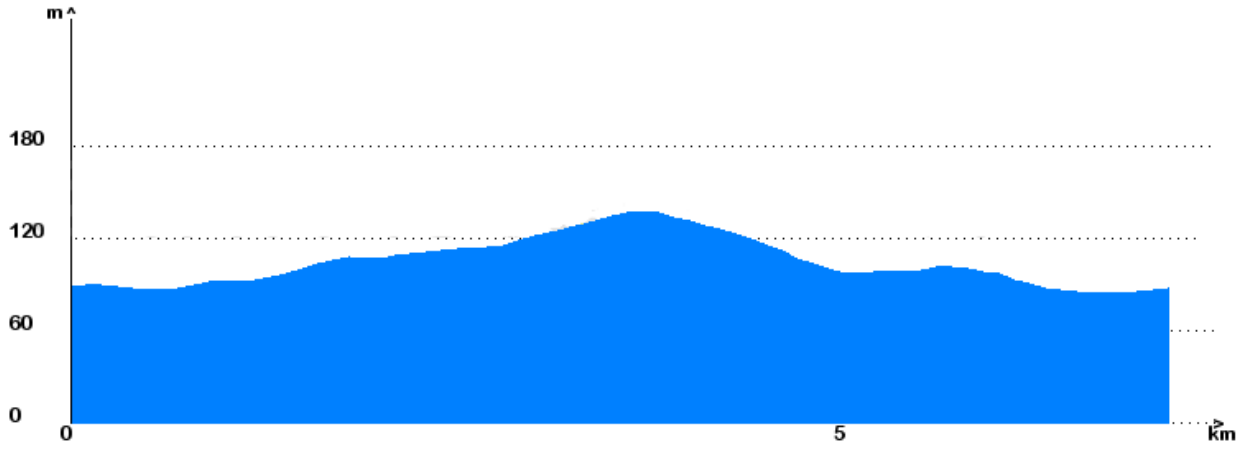

Dimanche 25 Mai 2014

Zone d'arrivée Locminé

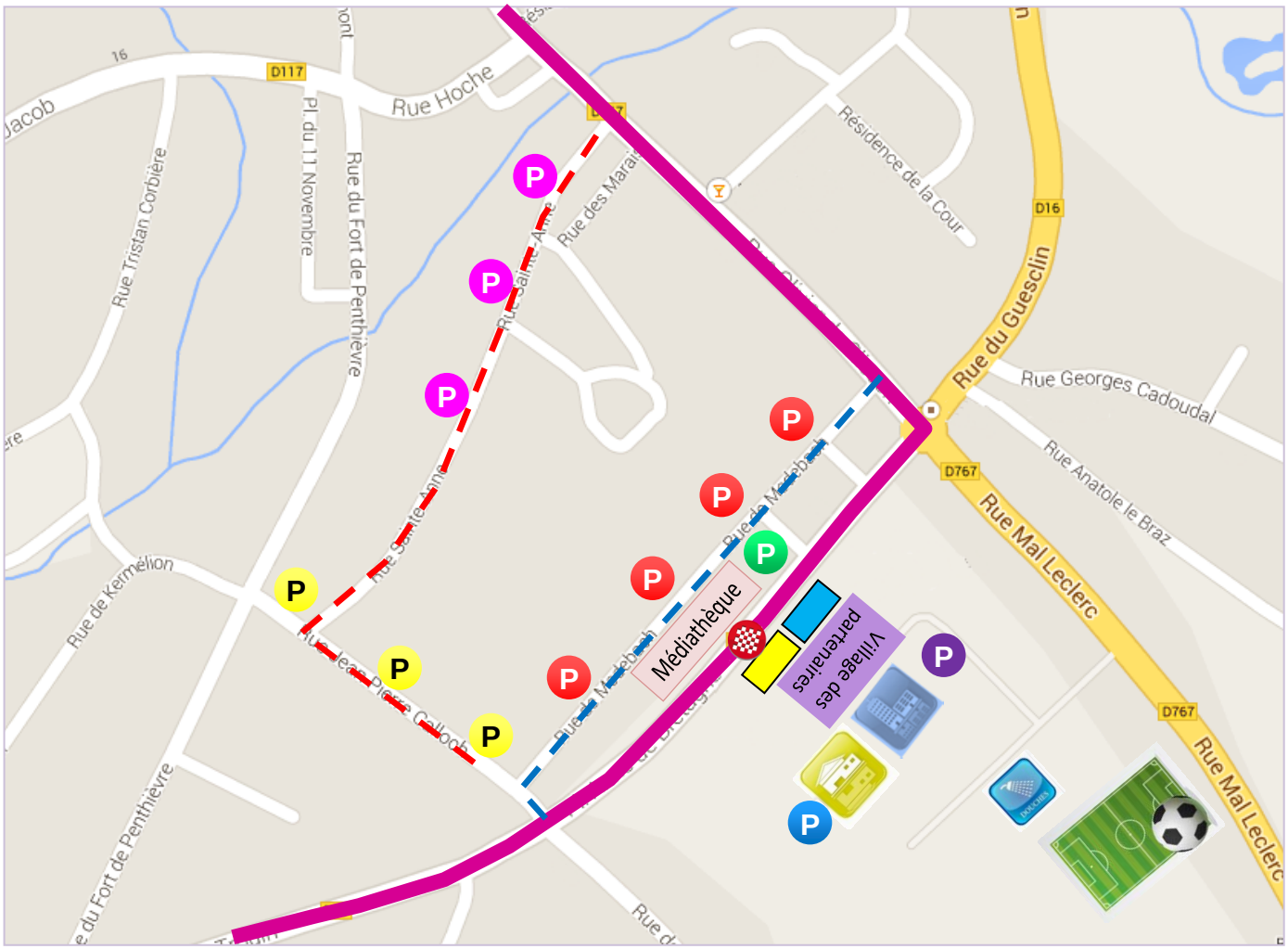

Itinéraire dérivation à l'arrivée des véhicules ne possédant pas le rond rouge.

Itinéraire destinés aux véhicules officiels et de la caravane publicitaire pour rejoindre leur parkings respectifs

Itinéraire Course

P Parking Officiels	Maison des associations	P Permanence
P Parking Equipes	Lycée Anne de Bretagne	P Salle de Presse
P Parking VIP	Podium Commissaires	Douches
P Parking Caravane Pub	Podium Protocole	Arrivée

DOTATIONS

	1ère étape 910 € / 20	2ème étape 645 € / 20	3ème étape 910 € / 20	Général Individuel 1215 € / 20
1	175 €	100 €	175 €	200 €
2	100 €	75 €	100 €	150 €
3	75 €	50 €	75 €	125 €
4	60 €	40 €	60 €	100 €
5	50 €	30 €	50 €	90 €
6	50 €	30 €	50 €	80 €
7	50 €	30 €	50 €	70 €
8	50 €	30 €	50 €	60 €
9	50 €	30 €	50 €	50 €
10	50 €	30 €	50 €	40 €
11	20 €	20 €	20 €	30 €
12	20 €	20 €	20 €	30 €
13	20 €	20 €	20 €	30 €
14	20 €	20 €	20 €	30 €
15	20 €	20 €	20 €	30 €
16	20 €	20 €	20 €	20 €
17	20 €	20 €	20 €	20 €
18	20 €	20 €	20 €	20 €
19	20 €	20 €	20 €	20 €
20	20 €	20 €	20 €	20 €

CLASSEMENTS ANNEXES

	PAR POINTS 259 € / 5	GRIMPEUR 259 € / 5	DOLMEN 259 € / 5	JEUNES 259 € / 5	COMBINE 259 € / 5	EQUIPES 259 € / 5
1	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €
2	64 €	64 €	64 €	64 €	64 €	64 €
3	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €
4	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
5	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €

LISTE DES HÔPITAUX

- **Hôpital CHUBERT - VANNES** (Centre Hospitalier Bretagne Atlantique)
  20 boulevard Général Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF)
  56000 VANNES
  Téléphone : +33 (0)2 97 01 41 41 (Accueil)
  +33 (0)2 97 01 41 30 (Urgences)

- **Centre Hospitalier de PONTIVY**
  Kério
  56920 NOYAL PONTIVY
  Téléphone : +33 (0)2 97 79 00 00 (Accueil)
  +33 (0)2 97 79 00 35 (Urgences)

COMITE D'ORGANISATION

TROPHEE CENTRE MORBIHAN
BP 70945
56509 LOCMINE CEDEX
FRANCE

Fax : + 33 (0)2 97 60 00 92

E-mail : tropheecentremorbihan@orange.fr

Contacts :

- Gabriel BERTHELOT
  10, résidence de Kérentrée 56500 PLUMELIN
  Président du comité d'organisation
  Mobile : + 33 (0)6 75 65 53 22

- Romain MORICE
  Responsable Organisation Sportive
  Mobile : + 33 (0)6 11 82 70 54

- Christophe LE DASTUMER
  Responsable de l'hébergement
  Mobile : + 33 (0)6 72 31 80 22

LES CLASSEMENTS

MAILLOTS DE LEADER

GENERAL INDIVIDUEL	GENERAL PAR POINTS	MEILLEUR GRIMPEUR
La Gazette du Centre Morbihan Le Ploermelais Pontivy Journal saur	BANQUE ET ASSURANCES	Ovoland PICAUD FIOUL
MEILLEUR JEUNE	**SPRINT INTERMEDIAIRES**	**COMBINE**
Paul DUCLOS Négoce Agricole celtique courtage ASSURANCE & FINANCE	Jean FLOC'H Le porc de toutes façons ! Breizh Cola C10 COZIGOU MORBIHAN	BSA BRETAGNE SERVICE AMIANTE CARRIERES GEORGES

CLASSEMENT PAR EQUIPES

GEMY PONTIVY — PEUGEOT

TROPHEE SUPER COMBATIF

powertap.fr
CycleOps POWER by MATSPORT